

© [www.Marches-Publics.info](http://www.Marches-Publics.info)

[Imprimer](#)

PUBLICATION LE 13 mars 2023

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

JOUE

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

### **GRAND BESANÇON MÉTROPOLE**

Anne VIGNOT - Présidente

4 rue Gabriel Plançon

25043 BESANCON

SIRET 24250036100017



### **Grand Besançon Métropole**

Grand Besançon Métropole

4 rue Gabriel Plançon

25043 BESANCON

Tél : 03 81 87 88 89

[agglomeration@grandbesancon.fr](mailto:agglomeration@grandbesancon.fr)

### **CCAS**

CCAS

9 rue Pablo Picasso

25050 BESANCON Cedex 2039

Tél : 03 81 41 21 21

[ccas@besancon.fr](mailto:ccas@besancon.fr)

### **Ville de Besançon**

CAM2

2 rue Mégevand

25034 BESANCON

Tél : 03 81 61 50 50 - Fax : 03 81 61 50 99

[besancon@besancon.fr](mailto:besancon@besancon.fr)

### **RAP La Rodia**

RAP La Rodia

4 avenue de Chardonnet

25000 BESANCON

[emmanuel.comby@larodia.com](mailto:emmanuel.comby@larodia.com)

### **EPCC Les Deux Scènes**

EPCC Les Deux Scènes

3 place de l'Europe

25000 BESANCON

[secretariat@les2scenes.fr](mailto:secretariat@les2scenes.fr)

### **SYBERT**

SYBERT

4 rue Gabriel Plançon  
 25043 BESANCON  
 Tél : 03 81 87 89 36 - Fax : 03 81 87 89 41  
[contact@sybert.fr](mailto:contact@sybert.fr)

**Institut supérieur des Beaux-Arts**  
 Institut supérieur des Beaux Arts  
 12 rue Denis Papin  
 25000 Besançon  
 Tél : 03 81 87 81 30  
[christelle.botton@isba.besancon.fr](mailto:christelle.botton@isba.besancon.fr)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois  
 Accord-cadre avec plusieurs opérateurs.  
 Nombre de titulaires : 3 au maximum

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public  
 Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;  
 Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe.

<b>Objet</b>	<b>Acquisition de pièces et prestations pour véhicules, engins et matériels des collectivités bisontines</b>		
<b>Référence</b>	2023-FCS-PAL-0042		
<b>Type de marché</b>	Fournitures		
<b>Mode</b>	Procédure ouverte		
<b>Code NUTS</b>	FRC21		
<b>Lieu principal de livraison</b>	94 Avenue Clémenceau 25000 Besançon		
<b>Description</b>	<p>Consultation lancée par un groupement de commandes.          L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande.          Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée.          Les prestations sont réglées par des prix unitaires.          Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction.          L'accord cadre concerne l'achat de fournitures pour l'atelier automobile mais également les autres ateliers municipaux et de la communauté urbaine, telles que des pièces de rechange pour la réparation de véhicules légers, véhicules utilitaires, motos, engins, équipements et matériels ainsi que des prestations de réparation.</p>		
<b>Code CPV principal</b>	<b>34300000</b> - Pièces détachées et accessoires pour véhicules et moteurs de véhicules		
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui		
<b>Forme</b>	Division en lots : Oui Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots		
<b>Quantité ou étendue</b>	Valeur estimée hors TVA : 5 816 000,00 €		
<b>Lots</b>	Libellé	Estimé € HT	CPV
N° 01	Lubrifiants et additifs pour fluides Description : Lubrifiants et additifs pour fluides	200 000	<b>34300000</b>

	<p>Durée du marché : 12 mois.            Acceptation des variantes : Non            Options : Non            Reconductions : Oui            L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>		
N° 02	<p>Peinture et consommables carrosserie avec mise à disposition d'un spectromètre            Description : Peinture et consommables carrosserie avec mise à disposition d'un spectromètre</p>	200 000	<b>34300000</b>
	<p>Durée du marché : 12 mois.            Acceptation des variantes : Non            Options : Non            Reconductions : Oui            L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>		
N° 03	<p>Équipements électriques, sous-ensembles, accessoires VL/VU/2 roues et produits spécifiques à l'entretien et la réparation mécanique des matériels en atelier            Description : Équipements électriques, sous-ensembles, accessoires VL/VU/2 roues et produits spécifiques à l'entretien et la réparation mécanique des matériels en atelier</p>	300 000	<b>34300000</b>
	<p>Durée du marché : 12 mois.            Acceptation des variantes : Non            Options : Non            Reconductions : Oui            L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>		
N° 04	<p>Fourniture d'accumulateurs électriques et accessoires et prestations            Description : Fourniture d'accumulateurs électriques et accessoires et prestations</p>	160 000	<b>34300000</b>
	<p>Durée du marché : 12 mois.            Acceptation des variantes : Non            Options : Non            Reconductions : Oui            L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>		

N° 05	Filtres Huile - Air - Carburant - Hydraulique Description : Filtres Huile - Air - Carburant - Hydraulique	200 000	<b>34300000</b>
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		
N° 06	Fourniture et réparation de flexibles, accessoires, pompes et moteurs hydrauliques, vérins et distributeurs hydrauliques Description : Fourniture et réparation de flexibles, accessoires, pompes et moteurs hydrauliques, vérins et distributeurs hydrauliques	200 000	<b>34300000</b>
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		
N° 07	Produits modulaires métalliques et accessoires pour aménagement de véhicules et prestations Description : Produits modulaires métalliques et accessoires pour aménagement de véhicules et prestations	100 000	<b>34300000</b>
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		
N° 08	Signalisation et éclairages complémentaires pour véhicules et prestations Description : Signalisation et éclairages complémentaires pour véhicules et prestations	48 000	<b>34300000</b>
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		

N° 09	Petits matériels et fournitures électroniques Description : Petits matériels et fournitures électroniques	48 000	<b>34300000</b>
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		
N° 10	Pièces de rechange pour véhicules de marque CITROEN Description : Pièces de rechange pour véhicules de marque CITROEN	88 000	<b>34300000</b>
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		
N° 11	Pièces de rechange pour véhicules de marque OPEL Description : Pièces de rechange pour véhicules de marque OPEL	88 000	<b>34300000</b>
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		
N° 12	Pièces de rechange pour véhicules de marque FIAT Description : Pièces de rechange pour véhicules de marque FIAT	300 000	<b>34300000</b>
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		
N° 13	Pièces de rechange pour véhicules de marque FORD Description : Pièces de rechange pour véhicules de marque FORD	40 000	<b>34300000</b>

	<p>Durée du marché : 12 mois.  Acceptation des variantes : Non  Options : Non  Reconductions : Oui  L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>		
N° 14	<p>Pièces de rechange pour véhicules de marque NISSAN  Description : Pièces de rechange pour véhicules de marque NISSAN</p>	40 000	<b>34300000</b>
	<p>Durée du marché : 12 mois.  Acceptation des variantes : Non  Options : Non  Reconductions : Oui  L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>		
N° 15	<p>Pièces de rechange pour véhicules de marque PEUGEOT  Description : Pièces de rechange pour véhicules de marque PEUGEOT</p>	200 000	<b>34300000</b>
	<p>Durée du marché : 12 mois.  Acceptation des variantes : Non  Options : Non  Reconductions : Oui  L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>		
N° 16	<p>Pièces de rechange pour véhicules de marque RENAULT et DACIA  Description : Pièces de rechange pour véhicules de marque RENAULT et DACIA</p>	100 000	<b>34300000</b>
	<p>Durée du marché : 12 mois.  Acceptation des variantes : Non  Options : Non  Reconductions : Oui  L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>		
N° 17	<p>Pièces de rechange pour véhicules de marque VOLKSWAGEN  Description : Pièces de rechange pour véhicules de marque VOLKSWAGEN</p>	80 000	<b>34300000</b>

Durée du marché : 12 mois.

	<p>Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>		
N° 18	<p>Prestations pour véhicules de marques CITROEN PEUGEOT OPEL FIAT Description : Prestations pour véhicules de marques CITROEN PEUGEOT OPEL FIAT</p> <p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	80 000	<b>34300000</b>
N° 19	<p>Pièces de rechange automobiles de qualité équivalente aux pièces d'origine et adaptables VL-VU toutes marques Description : Pièces de rechange automobiles de qualité équivalente aux pièces d'origine et adaptables VL-VU toutes marques</p> <p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	500 000	<b>34300000</b>
N° 20	<p>Poids-lourds et utilitaires de marque IVECO et leurs équipements embarqués : pièces de rechange et prestations Description : Poids-lourds et utilitaires de marque IVECO et leurs équipements embarqués : pièces de rechange et prestations</p> <p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	80 000	<b>34300000</b>
N° 21	<p>Poids-lourds et utilitaires de marque MERCEDES et leurs équipements embarqués : pièces de rechange et prestations Description : Poids-lourds et utilitaires de marque MERCEDES</p>	200 000	<b>34300000</b>

	et leurs équipements embarqués : pièces de rechange et prestations		
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		
N° 22	Pièces de rechange pour véhicules de marque GOUPIL Description : Pièces de rechange pour véhicules de marque GOUPIL	60 000	<b>34300000</b>
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		
N° 23	Pièces de rechange pour véhicules de marque GIOTTI VICTORIA Description : Pièces de rechange pour véhicules de marque GIOTTI VICTORIA	80 000	<b>34300000</b>
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		
N° 24	Pièces de rechange pour véhicules de marque PIAGGIO Description : Pièces de rechange pour véhicules de marque PIAGGIO	80 000	<b>34300000</b>
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		
N° 25	Véhicules de marque UNIMOG et leurs équipements embarqués : pièces de rechange et prestations Description : Véhicules de marque UNIMOG et leurs	40 000	<b>34300000</b>

	équipements embarqués : pièces de rechange et prestations		
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		
N° 26	Véhicules de marque RENAULT TRUCKS et leurs équipements embarqués : pièces de rechange et prestations Description : Véhicules de marque RENAULT TRUCKS et leurs équipements embarqués : pièces de rechange et prestations	600 000	<b>34300000</b>
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		
N° 27	Véhicules de marque VOLVO et leurs équipements embarqués : pièces de rechange et prestations Description : Véhicules de marque VOLVO et leurs équipements embarqués : pièces de rechange et prestations	80 000	<b>34300000</b>
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		
N° 28	Pièces de rechange et prestations pour BOM de marque EUROVOIRIE/TERBERG Description : Pièces de rechange et prestations pour BOM de marque EUROVOIRIE/TERBERG	120 000	<b>34300000</b>
	Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		

N° 29	<p>Pièces de rechange et prestations pour BOM de marque FAUN</p> <p>Description : Pièces de rechange et prestations pour BOM de marque FAUN</p> <p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui</p> <p>L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	80 000	<b>34300000</b>
N° 30	<p>Pièces de rechange et prestations pour BOM de marque SEMAT/ZOELLER</p> <p>Description : Pièces de rechange et prestations pour BOM de marque SEMAT/ZOELLER</p> <p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui</p> <p>L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	200 000	<b>34300000</b>
N° 31	<p>Pièces de rechange pour balayeuses de marques RAVO, MATHIEU, SCARAB</p> <p>Description : Pièces de rechange pour balayeuses de marques RAVO, MATHIEU, SCARAB</p> <p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui</p> <p>L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	200 000	<b>34300000</b>
N° 32	<p>Pièces de rechange et prestations pour balayeuses de marque HAKO</p> <p>Description : Pièces de rechange et prestations pour balayeuses de marque HAKO</p> <p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui</p> <p>L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	40 000	<b>34300000</b>

	ans.		
N° 33	<p>Pièces de rechange pour laveuses de marque CMAR</p> <p>Description : Pièces de rechange pour laveuses de marque CMAR</p> <p>Durée du marché : 12 mois.</p> <p>Acceptation des variantes : Non</p> <p>Options : Non</p> <p>Reconductions : Oui</p> <p>L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	40 000	<b>34300000</b>
N° 34	<p>Pièces de rechange et prestations pour motocycles de marque YAMAHA</p> <p>Description : Pièces de rechange et prestations pour motocycles de marque YAMAHA</p> <p>Durée du marché : 12 mois.</p> <p>Acceptation des variantes : Non</p> <p>Options : Non</p> <p>Reconductions : Oui</p> <p>L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	20 000	<b>34300000</b>
N° 35	<p>Pneumatiques, jantes pour VL - camionnette - 4x4 VL - motos, scooters et accessoires de montage et réparation</p> <p>Description : Pneumatiques, jantes pour VL - camionnette - 4x4 VL - motos, scooters et accessoires de montage et réparation</p> <p>Durée du marché : 12 mois.</p> <p>Acceptation des variantes : Non</p> <p>Options : Non</p> <p>Reconductions : Oui</p> <p>L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	320 000	<b>34300000</b>
N° 36	<p>Pneumatiques, jantes pour PL, accessoires de montage ou de réparation correspondants et prestations de montage réparation et recreusage</p> <p>Description : Pneumatiques, jantes pour PL, accessoires de montage ou de réparation correspondants et prestations de montage réparation et recreusage</p> <p>Durée du marché : 12 mois.</p> <p>Acceptation des variantes : Non</p> <p>Options : Non</p> <p>Reconductions : Oui</p> <p>L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le</p>	300 000	<b>34300000</b>

	nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.		
N° 37	<p>Pneumatiques ou chenilles pour engins TP, agraires, espaces verts, accessoires de montage ou de réparation correspondants et prestations de réparation ou de montage</p> <p>Description : Pneumatiques ou chenilles pour engins TP, agraires, espaces verts, accessoires de montage ou de réparation correspondants et prestations de réparation ou de montage</p> <p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui</p> <p>L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	80 000	<b>34300000</b>
N° 38	<p>Pièces de rechange pour vélo à assistance électrique</p> <p>Description : Pièces de rechange pour vélo à assistance électrique</p> <p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui</p> <p>L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	64 000	<b>34300000</b>
N° 39	<p>Pièces de rechange pour véhicules hydrocureurs de marque CAPPELLOTTO</p> <p>Description : Pièces de rechange pour véhicules hydrocureurs de marque CAPPELLOTTO</p> <p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui</p> <p>L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.</p>	80 000	<b>34300000</b>
N° 40	<p>Prestations pour véhicules de marques RENAULT DACIA NISSAN</p> <p>Description : Prestations pour véhicules de marques RENAULT DACIA NISSAN</p> <p>Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non</p>	80 000	<b>34300000</b>

Options : Non

Reconductions : Oui

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

#### Conditions relatives au contrat

##### **Autres conditions**

Conditions particulières d'exécution :

L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat.

Aucune clause de garantie financière prévue.

Aucune avance prévue.

Les prix sont révisibles.

Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.

La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges.

#### Conditions de participation

##### **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

:

##### **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

La liste des pièces de la candidature figure au règlement de la consultation

**Marché réservé** : Non

##### **Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

##### **Offres**

Remise des offres le **14/04/23 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **6 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 14/04/23 à 14h00

Lieu : Besançon

##### **Dépôt**

- **Déposer un Pli dématérialisé**

#### Renseignements complémentaires

Seuls les lots 3, 18, 19, 35, 36, 37 et 40 pourront faire l'objet d'un accord-cadre attribué à plusieurs opérateurs économiques dont le nombre maximum est fixé à 3 (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres).

Les autres lots font l'objet d'un accord-cadre attribué à un seul opérateur économique.

Marché périodique :

Non

##### **Recours**

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Besançon

30, rue Charles Nodier  
25044 Besançon Cedex 3  
Tél : 03 81 82 60 00 - Fax : 03 81 82 60 01

**greffe.ta-besancon@juradm.fr**

Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal administratif de Besançon

30, rue Charles Nodier  
25044 Besançon Cedex 3  
Tél : 03 81 82 60 00 - Fax : 03 81 82 60 01

**greffe.ta-besancon@juradm.fr**

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- référé pré-contractuel (art L.551-1 et suivants du CJA pour les pouvoirs adjudicateurs et L551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices

- référé contractuel (art L551.13 et suivants du cja)

- recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence Tarn et Garonne qui peut être exercé par les Tiers au contrat, sans considération de leur qualité dans les 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées

Envoi le 13/03/23 à la publication